

Fondation Ethos  
Place de Cornavin 2  
Case postale  
CH-1211 Genève 1  
T +41 (0)22 716 15 55  
F +41 (0)22 716 15 56  
www.ethosfund.ch

## Ethos – Fondation suisse pour un développement durable Procès-verbal de la 19<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire

Date :            **Jeudi 2 juin 2016**  
                      **09h30 : Présentation des activités et des comptes 2015**  
                      **10h30 : Assemblée générale de la Fondation Ethos**

Lieu :             **Salle de la Grenette, Fribourg**

### **(A) PRESENTATION DES ACTIVITES ET DES COMPTES 2015**

Les activités, le rapport annuel et les comptes 2015 de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services sont présentés en préambule aux parties officielles des deux assemblées générales respectives.

En introduction, le Président D. Biedermann remercie particulièrement l'équipe des collaborateurs/trices d'Ethos pour leur grand engagement tout au long de l'année et sans lequel la Fondation Ethos n'aurait pas pu atteindre les bons résultats actuels. Il remercie également le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services pour leur excellent travail. Finalement, au nom des deux conseils, il adresse encore de vifs remerciements aux membres de la Fondation Ethos et aux actionnaires d'Ethos Services pour la confiance témoignée.

Au cours de sa présentation des activités 2015 du groupe Ethos, le Président souligne notamment les éléments suivants :

#### Fondation Ethos

- Comme par le passé, la Fondation a publié en 2015 une version actualisée de ses lignes directrices de vote, document de référence en la matière. La Fondation a également publié une étude sur les assemblées générales 2015 avec de nombreuses informations sur la situation en Suisse en matière de gouvernance d'entreprise.
- Pour la première fois, la Fondation Ethos a décidé de s'engager juridiquement pour défendre les intérêts à long terme des parties prenantes d'une entreprise spécifique, en l'occurrence Sika. Dans ce cadre, la Fondation a été acceptée par le Tribunal de Zoug en tant qu'intervenante accessoire pour soutenir le conseil d'administration de Sika dans le litige qui l'oppose à la famille Burkard. En effet, les enjeux de cette procédure ne concernent pas uniquement Sika, mais de nombreuses sociétés suisses avec structure inégalitaire de capital.
- La Fondation Ethos fêtera son 20<sup>ème</sup> anniversaire au cours d'un Ethos Day qui aura lieu le 2 février 2017 à Berne et sera consacré au thème « En tant qu'investisseurs, nous construisons le monde de demain ». Plusieurs personnalités ont d'ores et déjà confirmé leur participation, dont notamment M. Jörg Reinhardt, président de Novartis.

### Ethos Services

- L'exercice 2015 a été très satisfaisant. Il a dégagé un bénéfice de CHF 400'000, ce qui permet le versement d'un dividende aux 18 actionnaires d'Ethos Services qui représente un rendement d'environ 2.5%.

### Ethos Académie

- L'association compte toujours environ 200 membres. La Fondation Ethos a deux représentants au Comité d'Ethos Académie. Le rôle joué par Ethos Académie en matière de sensibilisation aux enjeux de durabilité doit impérativement être poursuivi.

D. Biedermann passe ensuite la parole au Directeur V. Kaufmann, qui, à son tour, présente les activités de gestion, l'évolution des produits et les comptes 2015. Il précise notamment les points suivants :

- Les services d'analyse de durabilité ont été fortement développés en 2015. La plateforme électronique est continuellement améliorée et a notamment été complétée par un module « Analyse ESG de portefeuille ».
- Lancé en octobre 2015, le nouveau fonds en actions monde « Ethos Equities Sustainable World ex CH » incluant un filtre carbone affiche une surperformance depuis le lancement le 15 octobre 2015 de 3.5% par rapport au MSCI World ex-Switzerland. Ethos a également rejoint le Montréal Carbon Pledge et publie dorénavant les émissions de CO<sub>2</sub> de l'ensemble de ses portefeuilles d'actions.
- Fort de ses 129 membres, l'Ethos Engagement Pool a confirmé son positionnement comme le plus grand groupement de caisses de pension en Europe continentale. Pour 2016, Ethos Services prévoit le lancement du « EEP international » qui regroupera les caisses de pension pour assurer un engagement actionnarial sur les thèmes ESG avec les sociétés étrangères cotées. Les membres du Pool pourront également accéder aux données ESG des sociétés étrangères cotées.
- En 2015, 55% des revenus d'Ethos Services SA étaient issues d'honoraires de mandats de conseil. La diversification des revenus d'Ethos Services a ainsi été poursuivie réduisant davantage la dépendance aux évolutions de la bourse, inhérente aux commissions de gestion.

M. Matthias Bapst, expert-réviseur auprès de Deloitte, présente ensuite le rapport de l'organe de contrôle et recommande l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés. Il fait également remarquer que le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services ont décidé de soumettre Ethos volontairement à un contrôle ordinaire qui, contrairement au seul contrôle restreint, est plus approfondi et exige la mise en place d'un système de contrôle interne.

Les différentes présentations au sujet des activités et des comptes 2015 ne suscitent aucune remarque.

## **(B) ASSEMBLEE GENERALE DE LA FONDATION ETHOS**

En sa qualité de Président, D. Biedermann ouvre la 19<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire des membres de la Fondation Ethos. Il constate que l'assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts et qu'elle est valablement constituée. Messieurs Claude-Victor Comte, membre du conseil d'administration d'Ethos Services, et Hanspeter Uster, membre du conseil de fondation d'Ethos, sont désignés comme scrutateurs.

Le Président constate que 56 institutions membres sont représentées et que l'ordre du jour ne suscite pas de commentaire.

## 1. Procès-verbal

D. Biedermann soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 juin 2015 à l'approbation des membres. Aucune observation n'est formulée.

*Vote : Le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 juin 2015 est approuvé à l'unanimité et sans modification.*

## 2. Rapport annuel 2015 et comptes 2015

### 2.1 Rapport de l'organe de contrôle

En sus du rapport oral présenté par un représentant de l'organe de contrôle sous point (A) ci-dessus, l'assemblée générale prend acte du rapport de l'organe de contrôle qui figure à la page 42 (comptes annuels) et à la page 53 (comptes consolidés) du rapport annuel.

### 2.2 Rapport de rémunération des instances dirigeantes

Les indications concernant le système de rémunération figurent dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise », section « Rapport de rémunération » du rapport annuel (point 3.1.5, page 24). Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

*Vote : L'assemblée générale recommande à l'unanimité d'approuver le rapport de rémunération de la Fondation Ethos présenté dans le rapport annuel 2015.*

### 2.3 Approbation du rapport annuel 2015

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

*Vote : L'assemblée générale recommande à l'unanimité d'approuver le rapport annuel 2015 de la Fondation Ethos.*

### 2.4 Approbation des comptes 2015 et des comptes consolidés 2015

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

*Vote : L'assemblée générale recommande à l'unanimité d'approuver les comptes 2015 et les comptes consolidés 2015 de la Fondation Ethos.*

### 2.5 Répartition du résultat 2015

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

*Vote : L'assemblée générale recommande à l'unanimité d'approuver la répartition du résultat présentée sous point 4.1 à la page 35 du rapport annuel. En l'occurrence, le report sur le nouvel exercice s'élève à CHF 91'341.*

## 3. Election des membres du Conseil de fondation

### 3.1 Nominations par les deux caisses fondatrices

Conformément à l'article 8 des statuts, les deux institutions fondatrices (CPEG, Genève et CPPIC, Genève) disposent chacune d'un représentant au sein du Conseil de fondation.

Jean Rémy Roulet, représentant de la CPPIC, a décidé de renoncer à son mandat par manque de disponibilité suite à sa récente élection à la présidence de l'ASIP. Au nom des membres de la Fondation, le Président félicite chaleureusement Jean Rémy Roulet pour son nouveau mandat. Il lui exprime également ses vifs remerciements pour son grand engagement en faveur du développement de la Fondation Ethos depuis sa nomination en tant que membre du conseil en 2007.

La CPPIC a nommé Aldo Ferrari comme son nouveau représentant au Conseil de Fondation d'Ethos en remplacement de Jean Rémy Roulet. Aldo Ferrari est vice-président d'Unia et en

charge de plusieurs importants mandats dans le domaine de la prévoyance professionnelle, notamment comme membre de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle, président du Conseil de fondation de la CIEPP (Caisse Inter Entreprises de Prévoyance Professionnelle) et membre du Conseil de la fondation Proparis.

L'assemblée générale prend connaissance de la nomination par les deux caisses fondatrices de Messieurs Jean-Louis Rimaz (CEPG) et Aldo Ferrari (CPPIC) en tant que membres du Conseil de fondation.

### **3.2 Réélections**

Le Président présente les candidats proposés pour réélection au Conseil de fondation pour un mandat d'une année. Il s'agit de Mesdames Gisela Basler et Françoise Bruderer Thom ainsi que de Messieurs Dominique Biedermann, Hanspeter Uster et Jacques Zwahlen. La présidence continuera à être assurée par Monsieur Dominique Biedermann et la vice-présidence par Monsieur Jacques Zwahlen.

Chaque candidat fait l'objet d'un vote individuel. Pour la réélection du Président, c'est le Vice-président qui prend la présidence de l'assemblée.

***Vote :** L'Assemblée générale recommande à l'unanimité la réélection de Mesdames Gisela Basler et Françoise Bruderer Thom ainsi que de Messieurs Dominique Biedermann, Hanspeter Uster et Jacques Zwahlen pour un mandat d'une année.*

### **4. Election de l'organe de contrôle**

Le Conseil de fondation propose à l'assemblée générale de recommander d'approuver la réélection de Deloitte comme organe de contrôle pour un mandat d'une année.

***Vote :** L'assemblée générale recommande à l'unanimité d'approuver l'élection de Deloitte en tant qu'organe de révision pour un mandat d'une année.*

### **5. Divers**

La prochaine assemblée générale de la Fondation aura lieu le jeudi 8 juin 2017.

### **Clôture de l'assemblée générale**

Le Président clôt l'assemblée à 10h50. Il convie ensuite les participants à l'exposé de M. Aslak Skancke, représentant du comité d'éthique du Fonds de pension norvégien, sur les critères d'exclusions du plus grand fonds souverain du monde. Suite à cet exposé, une stimulante discussion est engagée avec les participants.